L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 24 NOVEMBRE 1881.

# CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nlle-Orléans, 24 novembre 1881.—Température—Vents du Nord hausse du baromètre, température stationnaire ou plus basse ciel voilé partiellement couvert.

Température du 23 novembre 1881.

Thermomètre de O. DUHAMEL, Opticien. 14 rue de Chartres.

| 6 heures du matin | Fahrenheit 49 | Centigrade 9 |
|---|---|---|
| Midi | 66 | 19 |
| 3 P. M. | 67 | 19 |
| 6 P. M. | 53 | 12 |

Mercredi, 23 novembre, 2 h. 00 P.M. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Augusta, Géo | 48 | Louisville, Ky | 36 |
| Mobile | 47 | Memphis, Tenn | 43 |
| Galveston, Tex | 49 | Mobile, Ala | 48 |
| Cairo, Ill | 30 | Montgomery, Ala | 50 |
| Chattanooga, Tenn | 45 | Nashville, Tenn | 41 |
| Columbus, O | 32 | New Orleans, La | 53 |
| Davenport, Iowa | 22 | Omaha, Neb | 19 |
| Dubuque, Iowa | 30 | Pittsburgh, Pa | 41 |
| Galveston, Texas | 48 | Savannah, Géo | 57 |
| Keokuk | 27 | Shreveport, La | 53 |
| Leavenworth, Iowa | 29 | St-Louis, Mo | 30 |
| Little Rock, Ark | 31 | St-Paul, Minn | Absent |
| Louisville, Ky | 36 | Vicksburg, Miss | 44 |
| Lynchburg, Va | 35 | Yankton, D. T. | — |

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux très basses).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Augusta | 5.11 | Nashville, Tenn | 2 60 |
| Cincinnati | 22 94 | New Orleans | 3 08 |
| Columbus, O | 22 10 | Omaha, Neb | 4 07 |
| Dubuque, I. | 10 00 | Pittsburgh, Pa | 7 00 |
| Dunleith, Iowa | 14.00 | Shreveport, La | 17 07 |
| La Crosse, Wis | — | St-Louis, Mo | 27 06 |
| Leavenworth, K | 6.00 | St-Paul, Minn | Absent |
| Louisville, Ky | 8 03 | Vicksburg, Miss | 35.00 |
| Nashville, Tenn | 25 02 | Yankton | — |

Hauteur du niveau des hautes eaux de 1874. A. J. ARMSTRONG, Private Signal Corps, U. S. A.

Bureaux des Signaux.

Nlle-Orléans, 23 novembre 1881.

Le télégramme suivant a été reçu du chef du Service des Signaux à 11.15 A. M :

Les indications pour les bas cours du Golfe sont que des vents froids du nord et un temps clair prévaudront ce soir, suivis par des saisons douces et nuageuses pendant la nuit de jeudi. Les gelées s'étendront probablement au sud jusqu'à la partie nord de la région à coton.

(Signé) HAZEN.

## MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Rev G Leibb à Mlle Georgine Moore, Charles Faust à Mme Veuve Lavinia Green Conrad Johnson à Mlle Rose Doale, John Henry à Mlle Hortense Dupuy.

Naissances.

Mme James Harvey, un garçon, 23 est, Mme John Jekel, une fille, 17 nov, Mme Hermann Wagner Jun, une fille 16 nov

Décès.

John A Dabard, 2 ans, 271 rue St Louis Allen White, c, 6 ans, rue St Patrick, près Broth, Mme Raoul Lambert, a 23 ans, coin Marais et St-Peter, Mme Bergeron, c, 9 mois, rue Aubry, près la rue Pauger, William Haber, 55 ans, coin Liberté et St-Ann, veuf d'Elizabeth M Baron, 26 ans, 240 rue Lafayette, Willis Davis, c, 5 ans, Alger, Cordelia Clark, c, 7 ans, 236 rue Bourbon, Pauline Fay, 17 ans, coin Rousse et Hospital, Barthélemi Kirchen, 3 jours, rue Tonnelle, près St Pierre, Marie S Hither, 8 ans, 12 rue Enghien, Mary Lelman, 62 ans, Alger, Cyrus Davis, 57 ans, Alger, veuf de Canada.

CITY HOTEL.

J M Scott, W D Coyle, Red River Landing, miss Boyd, miss Willkins, miss Atkinson, Donald C B Brownell, Pres Hodges, Benjamin Harvey, New York, mrs W A Mayberry, A W Slocum, Chicago, J E Macnamarde et femme, Cincinnati, E P Campbell, noble; J F Brennan, ville; R A Wachs, Louisville; Julius Fox et femme, n J McNeigall, miss mrs A Hoxie, Oak Ridge, Lea, D W Pipes, Canton, C J Hall, Jackson; W H Judd Chicago; Leon Isaacs, n Vicksburg, Philadelphia Chi Conrad, John Hooker, femme et fils, Chicago; Chs Pfaer, Cincinnati.

**Cour Criminelle du district.**—A la section B (juge Lansberg)—John Spencer, accusé de voies de fait; James Kyle et Eugène Gouyson, de vol; Johanna Hayes, de méchanceté—ce sont déclarés innocents.

Ty Costelle et John Kenney se sont reconnus coupables de vol.

John R. Peters, accusé de voies de fait, s'est reconnu coupable d'attaque.

Le jugement de Jacob Miller et de Sam Moulton, prévenus de blessures; celui de François Bellevue, prévenu de vol avec effraction, ont été remis à mercredi prochain.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Frank Newman, accusé de vol.

**Cour du juge Hillemberger.**—Geo. W. Béhancourt, ingénieur, et John Farnan, chauffeur de la locomotive No 14 du chemin de fer de Morgan, accusés de l'homicide de M. W. Miller, décédé, le 3 du courant, au coin des rues Crossman et Front, ont été acquittés, les témoignages ayant été insuffisants.

Rose Davis, accusée de voies de fait; James Clarke, d'insultes—ont été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de leur bonne conduite durant six mois. A défaut de cautionnement, ils passeront dix jours à la geôle de police.

Mark Makus où Faller, convaincus d'ivresse, de bris de paix, de langage obscène et d'infraction à l'ordonnance 536 qui a trait aux prostituées, a été condamnés à $15 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Mme Martinez, prévenue d'insultes et de menaces, a été acquittée.

Mme Hubbard, convaincue d'insultes, de menaces, de bris de paix et de langage obscène et d'ivresse, a été condamnée à $2,50 d'amende ou cinq jours de geôle de police.

Mme Prosper Cazeaux, accusée de voies de fait, a dû fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois. Elle a, en outre, été condamnée à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Susie Brown, convaincue de langage obscène et d'infraction à l'ordonnance 536, a été condamnée à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Mme John Cassidy, convaincue d'insultes et de bris de paix, a été condamnée à $2,50 d'amende ou cinq jours de geôle de police. Elle a été requise, en outre, de donner un cautionnement de $150 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

**Cour du juge Davey.**—Jos. Houlihan, accusé de vol, a été envoyé à la cour criminelle, de district. Cautionné de $250.

Meurve Belfri et Margaret Power, prévenus de voies de fait, ont dû fournir un cautionnement de $250 jusqu'au jour de l'instruction.

Sarah Johnson, accusée d'insultes, a été requise de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois. A défaut de cautionnement, elle passera dix jours à la geôle de police.

Paul Smith, convaincu d'être dangereux et suspect a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

**Ventes succintes aux bureaux de l'auctioneer des adjudications :**

Paul A Tabary à Mme Rosa Pike, deux terrains et bâtisses, compris entre les rues Kerlérec, Clouatis du Bayou, Derbigny et Roman, ayant 33 pieds, et 66 pieds de face sur l'arrière ligne des autres lots respectivement.....$150

F. J. Robert à A. Sohire, un terrain et bâtisses, compris entre les rues St-Philippe, Trémé, Ursulines et St-Claude, ayant 26 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 67 pieds à la rue Trémé..$1050

John Gallagher au Crescent City Railroad Company, deux terrains et bâtisses compris entre l'Avenue Potters, les rues Lyre Oct. Magnolia et Octavia, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Magnolia, sur 129 pieds de profondeur..$800

Succession de Wm. E. Camp et femme à Mme Florida L. Laguarte, un carré d'ici et bâtisses, compris entre les rues David, St-Victor, Conti et St-Louis ayant chacun 15 pieds de face à la rue St-Louis sur 118 pieds de profondeur.$280

Mme F. L. Laguarte à John Trisconi, un carré d'ici et bâtisses, même que ci-dessus.....$250

Succession de Mme E. Turner à Estelle Turner, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Canal, Circus, Philippa et Camarine, ayant 27 pieds de face à la rue Canal, sur 120 pieds de profondeur.....$15,000

Henry Fruiman à la Society of New-Orleans Sisters of Notre-Dame, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Annunciation, Laurel, Josephine et St-André, ayant 89 pieds de face à la rue Annunciation, sur 190 pieds de profondeur.....$5000

Ed. Cahill et Mlle Mary A. Cahill à Michael Horn et femme, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Pattersen, Villeré, Seguin et Bonny, ayant 30 pieds de face à la rue Villeré sur 109 pieds de profondeur.....$600

**Fausse alarme.**—Ce matin, à minuit et demi, des malfaiteurs ont sonné une fausse alarme de la boîte No 72, coin des rues Canal et Levée.

**Enquête.**—Le comité chargé de prendre connaissance des accusations formulées par M. W. L. Wooten, dans le "N. O. Times" du 11 août dernier, et des plaintes semblables formulées dans le "Picayune" du 13 du courant—s'est réuni, hier matin, dans les salons du maire.

Vous les dépositions qu'il a entendues :

M. LUCAS E. MOORE.—Je suis un des associés de la maison Lucas E. Moore & Cie, qui a l'agence de la ligne des steamers Harrison.

J'ai connaissance des accusations portées contre M. Fagan.

M. Fitzpatrick a passé en témoin une lettre ; le témoin la reconnaît. C'est celle qu'il a adressée à M. Fagan en réponse à celle que ce dernier lui avait adressée. (Le témoin a continué :)

Nous ne faisons aucun commerce pour l'achat des viandes ; cela regarde exclusivement les capitaines des steamers. Dans certaines cas, nous pouvons suggérer ou recommander quelqu'un, mais en réalité, nous ne connaissons de marchés avec personne.

M. Fagan ne nous a jamais parlé de la vente des viandes. Le capitaine Jackson nous a dit qu'on ne lui en avait jamais parlé.

Aucun des officiers de nos steamers ne s'est plaint à nous de démarches de M. Fagan ou de ses employés auprès de lui dans le but de le forcer d'acheter des viandes de lui.

Je n'ai jamais lu les accusations que M. Wooten a portées contre M. Fagan. Je ne sais rien qui puisse me laisser supposer que M. Fagan ait jamais sollicité le patronage de notre ligne de steamers.

La première fois que nous avons acheté de la viande de M. Fagan, ce fut en avril dernier. C'est en janvier dernier que nous avons eu le privilège des quais. Avant cette époque là, les capitaines de steamers achetaient de M. Flanagan et de M. Dubarry.

(Le secrétaire a donné lecture d'une lettre par laquelle MM. J. H. Monge, J. W. Tobin et John J. Brown déclarent qu'ils n'ont eu de relations commerciales avec la ville que relativement aux quais, et que M. Fagan n'est nullement intéressé dans cette opération.)

M. GEO. H. KIDD.—Je suis greffier de confiance des fermiers des quais. J'ai école à leur correspondance privée relativement à leurs affaires, et je puis déclarer positivement que M. Fagan n'est, en aucune manière, intéressé dans la ferme des quais.

Les relations de M. Fagan avec les membres de la maison Aiken et Cie. sont des plus intimes ; M. Fagan les connaît personnellement depuis nombre d'années. Il serait impossible que M. Fagan fût intéressé en commandite sans que je le sut.

A la dernière réunion des membres de la maison Aiken et Cie., réunion à laquelle assistaient les capitaines Tobin, Monge et Brown, le capitaine Aiken, répondant à une question qui lui avait été posée au sujet des accusations formulées contre M. Fagan, a déclaré qu'elles étaient fausses et sans fondement. Cette séance a eu lieu un lundi, et le capitaine Aiken est mort le mardi suivant.

M. W. MCNAMARA.—Je suis secrétaire du Conseil de Ville.

J'étais avec M. Fagan le lundi après que les accusations eurent été publiées ; nous avons rencontré le capitaine Jackson, qui, arrêtant M. Fagan, lui a fait l'offre de ses services dans le but de prouver que les accusations, en tant qu'il s'agissait de lui (le capitaine Jackson) étaient fausses. Le capitaine a ajouté qu'il avait rencontré M. Finnegan et qu'il le lui avait dit.

MM. Finnegan et Dubarry ont écrit au maire qu'ils ne comparaîtraient plus devant le comité, mais qu'ils étaient prêts à se présenter devant le grand jury.

Le comité s'est ensuite ajourné.

**Les gâteaux à la crème—L'analyse chimique.**—Conformément à une résolution des autorités municipales, chargeant le maire de faire analyser les gâteaux à la crème dont on a tant parlé, M. Shakspeare s'est adressé au président du bureau de santé, le Dr Jones, et a reçu, hier, de l'éminent médecin, la communication suivante :

Nlle-Orléans, 23 novembre 1881.

A l'Hon. Joseph A. Shakspeare,

Monsieur le maire—J'ai, à votre demande, soumis à une analyse chimique une partie des gâteaux à la crème cités dit-on, par M. Charles Florio, au No 22 de la rue des Français, et n'y ai trouvé aucun des poisons connus.

Les morceaux de gâteaux ont été envoyés à mon laboratoire, enveloppés des rues Commune et Baronne, le 18 novembre 1881, par le chef de la police, aux mains du capitaine Gill.

Je lui ai remplacé cette par lui-même pour y découvrir des poisons tels que le cuivre et son sels, l'acide arsénieux (Paranide), le mercure et son sels (le sublimé corrosif) et l'acide cyanique, mais je n'y ai constaté aucune trace de ces poisons.

Je suis avec respect,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH JONES, M. D.,

Président du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane.

**Paragraphes.**—La société de bienfaisance hongroise du Pélican célèbre le quinzième anniversaire de son fondation, dimanche prochain, 27 du courant, par une procession, qui sera suivie d'un banquet au Grunewald Hall. Nous prions le comité des préparatifs d'agréer nos remerciements pour son invitation.

—Hier matin, à six heures et demie, le corps d'un homme blanc a été trouvé, sur Wm Bishop, c, flottant dans le fleuve, près de la propriété de M. Alphonse Cosmas, à Algier. Le cadavre était-sur; on l'a attaché au rivage en attendant l'arrivée du coroner. Le coroner Lemonier a fait la levée du cadavre. Le défunt paraissait avoir de 20 à 25 ans. On a trouvé dans sa bouche (du côté droit) un souvenir en or, et, du côté gauche, une chiquenode tabac, qui n'avait pas encore été mâchée.

—Des voleurs sont entrés chez Mme Hanebert, No 230 de la rue de la Commune ; ils ont fait tant de bruit, qu'ils ont réveillé les personnes de la maison. Ils se sont enfuis sans rien emporter.

—Mathilda Turner et Eucinda Hulse, toutes deux de couleur, ont été arrêtées à l'entrepôt Franklin et Douane, pour bataille et bris de paix.

—Maurice Bellfield, c, accusé d'avoir battu Jos Hewards, a été arrêté dans la rue Delord, près Howard.

—Les lamondiers du marché de la rue Dauphine n'ont pas été enlevés, hier, par les charrettes de la municipalité.

—Susan Smith, c, qu'Amélia Scott accuse d'emprisonnement illégal, a été arrêtée dans la rue Locust, près Premier.

—Hier matin, entre quatre et cinq heures, le "barkeeper" du café de M. A. Prieto, No 5 1/2 de la rue Canal, dormait, dérobée la buvette ; un inconnu, profitant de ce sommeil, a enlevé une somme de vingt-une piastres qui était sur une étagère, près a disparu.

—Dans la nuit de mardi à mercredi, des voleurs se sont introduits dans la magasin comme sous le nom de "New York Jewelry Store" (M. Louis Abrams est l'agent du propriétaire), au premier étage du café de M. Trisconi, coin des rues Canal et Dauphine ; ils en ont emporté des bagues, des étagères, des chaînes d'montre, des boutons de poignets—le tout évalué à deux mille piastres—ainsi qu'un parapluie. On croit que les voleurs ont dû se cacher dans le grenier avant la fermeture du magasin, car rien n'indique que les portes aient été forcées.

—Le comité nommé au Conseil de ville avait conclu la séance de prendre connaissance des "affidavits" qui avait trait aux "licenses", droits de patente, n'ont réuni, hier, à midi, dans les bureaux du maire ; en dernier, les administrateurs Fitzpatrick, Guillotte et Mosley assistaient à la séance.

Beaucoup de documents, comprenant les licenses, les affidavits, etc, ont été examinés par le comité, qui a donné un accordaire l'ordre de clôturer séparément les affidavits de chaque notaire.

Le conseil s'est ensuite ajourné, à jeudi, aujourd'hui, à midi.

—Le juge Houston, qui devait donner, hier, sa décision dans le procès "Lucien et Rey Beard", a annoncé qu'il la donnera demain en samedi.

—A la cour civile de district, la succession de Mme Eugène Roth et celle de Mme Jane Graham, sont ouvertes.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 24 arrestations, dont 9 dans le premier "precinct," 3 dans le deuxième, 3 dans le troisième, 3 dans le quatrième, 2 dans le cinquième, 1 dans le sixième, 3 dans celui du parc. Elle n'en a opéré ni dans le septième, ni dans le sous-septième, ni dans le huitième, ni dans celui des faubourgs.

—Un bagage attelé d'un cheval, appartenant à M. Tibier, a été endommagé ou se heurtant contre une charrette, à l'échaugnure Perdido et Baronne. Les réparations coûteront une dizaine de piastres.

—Hier, à deux heures et demie, Wm Piper, qu'on croit atteint d'aliénation mentale, a été arrêté au No 322 1/2 de la rue Foydras.

—A la même heure, Catherine Kane a été arrêtée par ordre du juge Davey pour vol.

—Andrew Tearace, accusé de s'être enivré, d'avoir troublé la paix et insulté des dames qui passaient au coin des rues St-Charles et Gravier, a été arrêté, hier soir, à six heures.)

—Nolan Brown, petit garçon qui s'est échappé de Baton Rouge, a été arrêté, hier soir.

—Hier soir, à sept heures et demie, de la fumée sortant du magasin de M. Wm Hagster, No 47 de la rue Chartres, a fait croire un instant à un incendie. Quand la police est entrée dans le magasin, elle n'est aperçue que c'était une cheminée qui brûlait, allumée sans doute par un cigare qu'on a dû jeter.

—Nous nous faisons un devoir d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'avis publié dans nos colonnes d'annonces, et qui demande du Conseil des administrateurs de l'hôpital de charité. Ou y verra que le Conseil a approuvé à l'unanimité, la conduite du Dr Rouldes dans l'affaire Hennessey.

**Bal de la Batterie B. de l'Artillerie légère de la Louisiane.**—La Batterie B. de l'Artillerie légère de la Louisiane a donné hier à la salle Grunewald le grand bal pour que nous avions annoncé. Ça été assurément une des plus belles soirées qui aient été données, cette année. L'élite de la société de la Nouvelle-Orléans y était représentée, et les toilettes étaient on ne peut plus élégantes. L'entrain, l'animation, n'ont cessé de régner, pendant cette superbe soirée et les danses se sont prolongées fort avant dans la nuit.

Nous donnons la liste des membres du comité des préparatifs, des commissaires du bal et du comité de réception.

COMITÉ D'ARRANGEMENT.

Lieutenant H. B. Thompson, Chairman.

Sergt F. C. Sellers, Sergt H. A. Desgoumier
Cap'l. T. G. Chandler, Cap'l. R. B. Booker,
Soldat J. F. Donahan, Soldat E. J. Knight,

DIRECTEURS.

Lieutenant F. M. Kerr, Chairman.

Sergt J. H. Hammett, Sergt F. McKenzie,
Cap'l. W. Fabacher, Cap'l. J. J. McConnell,
Soldat Geo A Ross, Soldat R. W. Benton,
Soldat V. G. Clauss, Soldat W. Richbels
Soldat A. T. Hebert, Soldat C. A. Tissot,
Soldat J. W. Riley, Soldat J. A. Vaugh.

COMITÉ DE RÉCEPTION.

La compagnie.

Lieutenant Geo. Lyal, Chairman.

**La réforme judiciaire en France.**

La réforme judiciaire dont se préoccupent si vivement et à si juste titre tous les hommes politiques de ce pays, sera certainement votée par la nouvelle Chambre. Au cours de la législature dernière, nous avons eu souvent l'occasion d'utiliser cette question primordiale ; nous nous contenterons à reproduire ici ce dont nous avons parlé. Ainsi n'aborderons-nous aujourd'hui ce sujet qu'en passant, et uniquement pour relever l'étrange assertion d'un journal socialiste. Ce journal défend la thèse de l'élection des juges par le suffrage universel, thèse religieuse, très digne d'examen ; mais il a le tort de l'appuyer par un argument qui a l'inconvénient grave d'être peu conforme à la réalité des faits.

En proie à la monomanie anarchique qui pousse certaine esprits malades à ébranler le chaos au rétrécissement de l'autorité du gouvernement central, le publiciste avancé déclare en effet que tant que le magistrature sera nommée par le gouvernement, elle rendra des services et non des arrêts.

Il nous semble superflu de défendre les magistrats contre ce reproche dénoncé par des hommes dont la vie, qui tiennent une action en dommages contre son vigoureux interlocuteur. Il demandait la modeste somme de cinq mille dollars pour la peine qu'il avait à enlever, au moyen d'une brosse, l'empreinte que la boîte avait laissée. Il a cela avec une violence qui ne peut de la terreur que leur causa cette excitant autrefois, elles ont fait un fiser complet. Nous nous sommes agenouillés contre les vieilles superstitions, et nous nous sommes conscience de la présence d'une comète comme d'un épouvantail, pour nous servir d'une expression usitée parmi les cavaliers.

Des 66 sénateurs et représentants qui voteront, à Albany, en faveur de Lapham comme sénateur des Etats-Unis, contre Conkling, 28 ont été réélus et font partie de la Législature actuelle de l'Etat Empire. Des 28 qui voteront pour Conkling, au ballot final, un seul a été réélu, M. Brodskey. Triste retour des choses d'ici-bas.

Il y a quelques jours, un riche banquier de Wall Street, New York, essaya ses bottes sur la partie inférieure d'un voisin banquier, et cela avec une violence peu du goût de ce dernier, qui intenta une action en dommages contre son vigoureux interlocuteur. Il demandait la modeste somme de cinq mille dollars pour la peine qu'il avait à enlever, au moyen d'une brosse, l'empreinte que la boîte avait laissée. Il a cela avec une violence qui ne peut de la terreur que leur causa cette excitant autrefois, elles ont fait un fiser complet. Nous nous sommes agenouillés contre les vieilles superstitions, et nous nous sommes conscience de la présence d'une comète comme d'un épouvantail, pour nous servir d'une expression usitée parmi les cavaliers.

Une septième comète ! Est-ce que tous ces astres errants et chevelus ne sont donné le mot pour quitter les espaces et le trônent, afin de faire les Visites à la minuscule planète que nous habitons ? Il est évident qu'il se passe dans le monde des comètes quelque chose d'inusité que les astronomes sont impuissants à expliquer. Si, cependant, elles ont voulu s'amuser un peu de la terreur que leur apparence excitait autrefois, elles ont fait un fiser complet. Nous nous sommes agenouillés contre les vieilles superstitions, et nous nous sommes conscience de la présence d'une comète comme d'un épouvantail, pour nous servir d'une expression usitée parmi les cavaliers.

Conseils aux pêcheurs à la ligne. Un pêcheur bavard pourrait se faire une ligne avec le fil de la conversation. Le pêcheur en colère, avec un serin. La jolie pêcheuse, avec de la soie. L'auteur dramatique, avec une ficelle. Le pêcheur alcoolique, avec du fil en quatre.

Nous pourrions aller loin ainsi, mais il est temps d'en finir.....

Un point.....à la ligne.

# Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

## FRANCE.

**Protestations contre M. Paul Bert ministre des cultes.**

Londres, 23—Une dépêche de Paris au Times dit : Il est évident actuellement que M. Gambetta n'avait pas prévu les protestations que les antécédents de M. Paul Bert devaient provoquer contre sa nomination au ministère des cultes.

**M. Morton et M. Gambetta.**

**Mort de M. Faure.**

Paris, 23.—M. L. Faure, membre républicain de la chambre, avait contracté une fièvre pendant qu'il faisait une tournée d'investigation dans la Tunisie. Il vient de mourir.

M. Morton, ministre des Etats-Unis, a eu une conférence avec M. Gambetta, aujourd'hui, à propos de l'importation du porc d'Amérique en France.

**Soumission de nouvelles tribus.**

Tunis, 23—Le général Saussier est entré à Gafsa, le 20 courant. On rapporte que de nouvelles tribus se sont soumises aux Français.

**Les désordres d'Irlande.—Guerre aux chasseurs.**

Londres, 23—Pendant une chasse à Kildare, trois chiens courants ont été empoisonnés. Le maître des chiens a, en conséquence, arrêté la chasse et abandonné sa propriété.

Une foule de 500 personnes a attaqué le club de chasseurs de Armagh, à Baily Mannuh. Plusieurs chevaux ont été assaillis à coups de pierres et blessés.

**Arrestations.**

Londres, 23—Trois arrestations ont été faites aujourd'hui en vertu de l'acte de coercition, y compris le secrétaire de la ligue de Castlebrown.

**Situation alarmante de l'Irlande.**

**Un article du Times.**

Londres, 23—On lit dans un éditorial du Times : Nous ne pouvons abandonner l'espoir d'une amélioration dans la situation de l'Irlande ; mais nous ne pouvons fermer les yeux sur ce fait que ce qui ne passe même à un abîme.

Il est maintenant trop évident, qu'après une courte hésitation, une considérable partie de la population est résolue à poursuivre la politique du manifeste, contraire au paiement des loyers.

Il semble que le plan de poursuite des réalcitrants de comité en comité est déjà mis en pratique à Leitrum et Cavan. Quarante-deux colonnes volantes, chacune de 500 soldats et 50 hommes de police ont été expédiées pour protéger ceux qui sont chargés d'exécuter la loi.

Il est notoire qu'en beaucoup de localités, il est aussi dangereux de payer un loyer aux nouvelles conditions que si c'était à Jones sous caution.

Les bestiaux d'un prêtre de paroisse ont été mutilés, parce que le propriétaire a dénoncé le manifeste de Kilmanham. Si nous avons affaire à une population délogale et rebelle, dont les fermiers terrasseraient ceux des leurs familles ne feraient pas plus de la moitié, il est inutile de songer à rétablir la paix en diminuant les loyers.

La maison est à 20 yardes de la caserne de la police. Ils étient plusieurs centaines de gens pour la mettre en tas de bois et de l'huile, dans lesquels on a centaine de les conserver, et que cette méthode, ne nécessitant pas la présence préalable des précieux tabernacles, leur conservait toute leur cavoir et tout leur parfum.—Ce'en pensent les lectrices compétentes !

Moyen de pacification en qualité du vin —On apprécie, sans doute, avec plaisir qu'il existe un moyen fort simple pour devoir si un vin est coloré artificiellement. Chaudet légèrement le vin pendant un quart d'heure environ ; le coeol se dégage. Lorsque le vin est sur le point de bouillir, on y plonge un brin de laine blanche qu'on a ou soin de mouiller. Le vin est-il coloré artificiellement, aussitôt le brin de laine est rougi comme s'il avait été plongé dans un bain de teinture. Le même brin de laine reste-t-il intact et le vin est de couleur naturelle.

—Ceux qui ont vomyé de Mobile Bay en tout le plus grand dégo comme toujours sont-ils heureux.

Un prince de Décolestin chasseit au sanglier.

Au moment où l'animal venait d'être rabattu, les courtisans vont fort étonnés de voir Son Altesse perchée sur un arbre.

Le plus hardi lui témoignant un surprise à cet égard :

—Ah ! dit le prince, d'un air belliqueux, si c'était un lion !.....

Puis, du ton le plus méprisant :

—Mais un porc !.....

HOSTETTER'S
CELEBRATED
STOMACH
BITTERS

Un des plaisirs raisonnables de la vie, un repas bien soit et bien assaisonné, ne procure qu'une jouissance momentanée, mais malheureusement beaucoup de torture à qu véritable dyspepsie, dans quand l'indigestion s'en mêle. Mais, ce qui combattre les douleurs de l'estomac, c'est le Bitters, "le meilleur et le plus sûr remède contre la dyspepsie, et, ce qu'il y a de plus important, elle s'assimile au système de manière à ne pas causer de grand malaise et corrigeant pour remédier à la constipation, maux de tête, la, au rhumatisme, à la fièvre intermittente.

A vendre chez tous les droguistes et marchands en détail.

TONNELLERIE.

Cercles pour boucaut. P 1000. 945 00 à $ — —
Barils.....à 20 00
Demi barils.....11 00 à — —
Boucaut de cerres, pièce.....2 50 à 3 75
Barils de mélasse.....1 15 à 1 25
Barrels de mélasse.....90 à 95
Barrels de cerres.....65 à 70
Douves pour boucaut. P 1000 30 00 à — —
Douves pour barils.....17 00 à — —

Jusqu'au 30 par du rue du Canal, du Cimetière Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur la rue Pontchartrain ; distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Canal de la Lake et la Métairie et de Pare ; ils longent ensuite le Canal jusqu'à Lake Pontchartrain (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Pare, et le reste du parcours se fait en sens inverse. Ils remontent jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

**Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.**

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue de Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie est également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

**Ligne des Faubourgs et du Marché Français.**

Station de départ : Levée près Dumaine. Parcours : Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Lafayette. Retour : Bayou à Broad, Bayou à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

**Upper Magnolia Line.**

Station de départ : coin lower Magnolia et Harmony. Les cars traversent à rue Magnolia sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

**Chemin de fer de Pontchartrain.**

Ce chemin de fer, est un des plus anciens de l'Amérique ; il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississippi au lac Pontchartrain.

## BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 23 novembre 1881.

CHEMINS D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE ORLEANS.

| | Echanges | Balances |
|---|---|---|
| Jusqu'ici cette semaine | $7,749,239 31 | $725,397 14 |
| Même temps la semaine dernière | 8,131,143 59 | 661,364 86 |

HOTEL DES MONNAIES.

Espèces monnoyées.

| | | |
|---|---|---|
| Dépôt d'or (onces) | | 11,232 70 |
| Dépôt d'argent (onces) | | 13,775 58 |
| Frappe sur dépossants, argent | | 1,961 51 |
| Frappe sur dépossants, or | | 19,0 0 00 |
| Expédition de Standard Dollar | | 19,000 00 |
| Argent monnayé | | |
| Prix de l'argent en lingots, par onces, pour la fin | | 1.13 15 |
| Prix de l'argent en lingots, par onces, pour la fin | | $1 15|164 |

ARGENT AMERICAIN.

| | | |
|---|---|---|
| Argent Américain (onces) | pour | |
| Argent Américain (onces) | de | 90 à 95 |
| | (par 4e dollar) | |

MONNAIE ETRANGERE

| | | |
|---|---|---|
| Dollar mexicain | | 86½ |
| Pièces de 5 francs | 90 | — |
| Pièces de 20 francs | 95.75 | 5.90 |
| Souverains | 4.75 | 4.85 |
| Pièces de 10 shalers | 7.40 | — |
| Doublons espagnols | 15.40 | — |
| Doublons patriotes | 15.25 | — |
| Doublons mexicains | 15.40 | — |
| Pièces de 20 pesos mexicaines | 19.25 | 19.40 |
| Or de l'Amérique du Sud | 90c. | par poss. |
| Or mexicain | 90 | 94.75 |
| Or de la Californie | 7 00 | p 00 ces. |
| Or américain, poids légal | 97 | 0 pair p. poy |
| Or américain mutilé | 5 p. 0 | 0 ces par pie |

MARCHE MONETAIRE

Il y a moins de demande et le marché est calme.

Les taux d'escompte sont en cours comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| Papier de commerce exceptionnel | 8 pour cent | |
| Do ordinaire | 9 à — | — |
| Do seconde classe | — | nominal |
| Prêts sur garanties collatérales | —à 8 pour cent | |
| Hypothèques A1 | 8 à — | — |
| Do seconde classe | — | nominal |

LE CHANGE.

Le STERLING est faible et irrégulier

| | | |
|---|---|---|
| Comptant | | |
| Comptant | 476 | à 477 |
| Banques | | |
| Banques | — à 479 | |
| Banques (sous-facture) | — à 479½ | |
| Sterling | | |
| Sterling | | |
| Sterling |